

Déclaration groupe des élus communistes et républicains de Valenton au Conseil Municipal du 24 juin 2008

Chers collègues,

Hier nous avons appris que le Procureur de la République fait convoquer Daniel Toussaint à la Sûreté départementale de Créteil pour être entendu par la police dans une enquête pour « outrage à huissier » et « entrave à expulsion ».

De quoi s'agit-il ?

Le 21 mars dernier, un locataire de la Lutèce lance des appels au secours téléphoniques car il est en train d'être expulsé, ainsi que sa sœur et ses deux enfants qu'il héberge.

Aussitôt prévenus, Daniel Toussaint, moi-même et d'autres élus nous rendons sur place, où nous retrouvons un certain nombre de personnes : militants communistes et associatifs, voisins, habitants du quartier, tous indignés qu'on puisse ainsi jeter à la rue une famille sous prétexte qu'elle a connu de graves difficultés financières et qu'elle a une dette de loyer.

Pour mettre en œuvre cette décision inhumaine, un huissier s'est fait accompagner d'un serrurier – qui a déjà démonté la porte au moment où nous arrivons- et bénéficie d'une escorte de la police, qui pour une fois disposait des véhicules nécessaires et était venue en nombre sous la conduite d'un commissaire...

Dès notre arrivée dans l'appartement, Daniel Toussaint exprimait à l'huissier son opposition de principe à ces pratiques d'un autre âge, et lui demandait de suspendre l'expulsion, au motif :

- que le locataire a la ferme volonté de résorber sa dette,
- qu'il vient de le prouver en versant à son bailleur plusieurs centaines d'euros en quelques jours,
- et qu'il a déposé un dossier auprès de la commission de surendettement, ce qui peut laisser espérer que sa dette sera apurée d'ici peu.

Pendant ce temps, de nombreuses personnes rassemblées sur le palier manifestaient fermement leur opposition à cette expulsion, et invitaient l'huissier à déguerpir !

Finalement, c'est l'indignation qui l'a emporté et l'huissier a dû faire remettre la porte en place, plier bagage et filer avec son escorte policière.

Voilà ce qui s'est passé le 21 mars dernier à la Lutèce.

Et aujourd'hui, c'est Daniel Toussaint qui est convoqué à la police comme un malfaiteur ! Je veux vous faire part de mon indignation, de ma colère et –j'en suis sûre- de celles de tous les élus du groupe que je préside. Je vous le demande :

**quelle est cette justice qui s'attaque
à ceux qui défendent les plus faibles, les plus démunis ?**

Depuis 1989 dans notre ville, le Maire et les conseils municipaux successifs ont pris des arrêtés anti-expulsion. A chaque fois le préfet les a cassés ! Pourtant il existe bien une loi qui dit « pas d'expulsion sans relogement » ? Et une loi qui déclare le Droit au Logement Opposable ? Voilà comment elles sont appliquées aujourd'hui !

Quand on est CONTRE LES EXPULSIONS, il ne suffit pas, comme certains, d'écrire 4 ou 5 pages pour « expliquer » la procédure des expulsions. NON, IL FAUT LES COMBATTRE !

Aujourd'hui, avec la politique du gouvernement, la crise du logement est devenue catastrophique. Près de 50 000 familles du Val-de-Marne –dont 450 à Valenton- attendent un logement social. Des milliers de familles –dont plusieurs dizaines à Valenton- n'arrivent plus à joindre les deux bouts : contraintes de choisir entre faire manger les gosses ou payer le loyer, elles se sentent menacées et vivent dans la peur de se retrouver à la rue. J'ajoute d'ailleurs que trois semaines plus tard, l'huissier et la police sont revenus en catimini, à l'aube, et ont jeté cette famille dehors. J'ajoute enfin que le 21 avril, Daniel Toussaint prenait un nouvel arrêté interdisant les expulsions, arrêté dont, à peine dix jours après, le Préfet demandait l'annulation au tribunal administratif. Voilà une hâte qui en dit long ! On aimerait que le Préfet fasse preuve d'autant de fermeté et de rapidité pour exiger le respect de la loi SRU sur le logement social par toutes les villes de droite du Val-de-Marne qui sont hors-la-loi ! Pensez que Saint-Maur, la ville que la Fondation Abbé Pierre a classé « Ville qui nous fait honte », vient de construire... 5 logements sociaux ! A ce train-là, la crise du logement va être vite résorbée !!

Si vous en êtes d'accord, je vous propose que l'on vote une déclaration pour soutenir notre maire Daniel Toussaint et dire que nous pouvons être fiers qu'avec d'autres il dise : les saisies et expulsions devraient être interdites au XXIème siècle ! Voici le court texte que je vous propose :

Déclaration de soutien du Conseil municipal :

Le Conseil Municipal de Valenton, réuni le 24 juin 2008, demande à Monsieur le Procureur de la République que soient immédiatement interrompues les poursuites pour « outrage à huissier » et « entrave à expulsion » engagées contre le Maire de Valenton, Conseiller général du Val-de-Marne. Nous apportons à Daniel Toussaint notre totale solidarité et notre soutien.

Cette déclaration pour soutenir Daniel Toussaint a été adoptée par le Conseil municipal du 24 juin 2008. a l'unanimité des votants ; le groupe « Ensemble pour Valenton » présidé par l'UMP Christian Honoré a refusé de prendre part au vote.